



Le 23 mai 2017

## Procès-verbal du Conseil d'administration du 10 mai 2017

Le conseil d'administration de l'ACEF Rives de Paris s'est réuni le 10 mai 2017 à 18 heures, dans les locaux de l'association, 76 avenue de France à Paris 13<sup>ème</sup>, sous la présidence de Marc Sauvat, président de l'association.

### Administrateurs présents

Mme Manon BOREL  
M. Cyril DAUTRICHE  
M. Stéphane DENOYELLE  
M. Patrick DUCOME  
M. José FERNANDES  
M. Jean-Claude KERVOT  
M. Patrice LEBAN

M. Pascal LEPEE  
M. Michel PINEAU  
Mme Martine MAHOU  
M. Marc SAUVAT  
M. Jean-Jacques SCHERCHEN  
M. Jean-René THIBAUD  
Mme Marie-Anne VIGLA

### Administrateurs excusés

Mme Annie BOUTHEMY  
Mme Laurence-Béatrice CLUZEL

Mme Gilda DUBOIS-BINAM  
M. Guillaume de GERANDO

### Représentant de la Banque Populaire Rives de Paris

Mme Sandrine CACCAMO

M. Emmanuel REYNIER

### ORDRE DU JOUR

1. Validation du procès-verbal du CA du 5 avril 2017
2. Retour sur la soirée des partenaires
3. Point sur les partenariats
4. Date prévisionnelle pour l'AG et l'AGE 2017
5. Point sur les réunions des référents de départements et dates d'événements à venir
6. Point sur la communication : site, réseaux, news letters ...
7. Questions diverses

### **1 – VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 AVRIL 2017**

Après relecture, le procès-verbal du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Marie-Anne Vigla demande que les administrateurs souhaitant des modifications répondent rapidement aux sollicitations de relecture des procès-verbaux de réunions. On rappelle également qu'on ne peut ajouter dans un procès-verbal des informations recueillies postérieurement à la

séance ; si besoin, on peut cependant ajouter une annexe pour apporter des précisions nouvelles sur un sujet évoqué en réunion.

## **2 – RETOUR SUR LA SOIREE DES PARTENAIRES**

Le président remercie tous les administrateurs présents à cette soirée pour leur dévouement et le travail effectué, ainsi qu' Emmanuel Reynier et Sandrine Caccamo sans oublier Olivier Sevrans et son équipe. Ce fut une belle soirée : 787 participants inscrits dont 180 membres de la BPRI. Pascal Wettlé a été très agréablement étonné du nombre de présents. Les retours ont été nombreux et très satisfaisants.

Chaque administrateur donne ensuite son avis lors d'un tour de table. Quelques améliorations sont à envisager :

- Rappeler en début de soirée ce qu'est l'ACEF et ses valeurs,
- Présenter chaque séquence pour éviter des incompréhensions (remise du chèque par Pascal Lépée, montée sur scène du représentant de la Garde républicaine, par exemple),
- Mettre en valeur nos partenaires participants : les présenter et rappeler leurs liens avec l'ACEF,
- Marquer que c'est bien une soirée des partenaires et non un spectacle.

Tous remercient RDVA et le technicien qui ont permis la projection du film ainsi que les partenaires participants : la Musique des pompiers de Paris pour leur magnifique prestation, le baryton de l'amicale « Sapientia » avec laquelle nous allons signer un partenariat via BPRI, la Musique de la Garde républicaine, tous les participants aux différentes prestations et tous ceux qui se sont impliqués pour la réussite de cette soirée.

Etant donné le travail que demande l'organisation d'une telle manifestation, il serait bien de créer une équipe dès maintenant afin de réfléchir à la conception et la réalisation de la prochaine soirée et peut-être de déléguer une partie des tâches à des professionnels de l'évènementiel. Des étudiants d'écoles préparant à ces métiers seraient sans doute prêts à s'en occuper pour effectuer leurs stages.

Le Président rappelle que les administrateurs doivent être solidaires des décisions prises en commun et des actions mises en œuvre et qu'ils doivent s'abstenir de toutes réflexions inappropriées en présence de personnes extérieures à l'association.

En effet, plusieurs administrateurs se sont exprimés concernant des propos déplacés tenus par un administrateur lors de cette soirée devant des partenaires. Cela a suscité de vives réactions d'indignation, d'incompréhension d'autant plus que le lendemain, tous les administrateurs recevaient de ce même administrateur un mail totalement opposé aux propos qu'il avait tenus.

## **3 – POINT SUR LES PARTENARIATS**

Le total des partenaires ACEF et BPRI est actuellement de 200. Le chiffre précis de partenaires ayant actuellement une convention à jour avec l'ACEF n'est pas connu.

Présentation des aides demandées par nos partenaires pour 2017 :

- **INSERM UMR 1151** (Institut national de la santé et de la recherche médicale, unité de recherche située à l'hôpital Necker pour enfants malades)  
C'est un nouveau partenaire de l'ACEF mis en place via BPRI et dont la convention a été signée le 5 avril 2017. Grâce à lui, BPRI espère entrer à l'hôpital Necker. L'avenant proposé pour 2017 concerne une somme de 3 000 € pour aider la tenue d'un colloque.

- **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 3 000 €.**

- **Amicale de la Musique de la Garde Républicaine**

Demande de 1 300 € pour faire fabriquer des boutons de manchettes à mettre en vente lors des prestations de la Musique. Il est rappelé que la Musique de la Garde a participé gratuitement à la soirée des partenaires 2017 et a fait une présentation remarquable.

- **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 1 300 €**

- **104 (mairie de Paris)**

Nous devons 12 000 € pour la mise à disposition de la salle, le 28 avril 2017, pour notre partenaire du CRSU à l'occasion de la finale de hip hop. On note qu'une réduction sur la billetterie et une soirée gratuite (hors frais techniques) sont incluses dans la contrepartie de l'aide.

José Fernandès rappelle que l'administration fiscale (trésorerie de la mairie de Paris) nous a mis en procédure d'avis à tiers détenteur (ATD) pour non-paiement. Cette procédure démontre qu'il ne s'agit pas d'un partenaire au sens où nous l'entendons. Nous devrions arrêter notre soutien qui n'est pas utile à l'ACEF. Malheureusement, la mise à disposition de la salle au profit de notre partenaire du CRSU ayant déjà été faite, nous sommes obligés de payer son montant.

Il nous faudra lors d'un prochain CA, faire le point sur cette convention afin que chacun puisse en connaître tous les éléments et puisse par- là même, se prononcer.

- **Service médical d'urgence de Roissy (Val d'Oise)**

C'est un nouveau partenaire proposé par Pascal Lépée. Ils auraient besoin de 2 000 € pour participer à une course de bateaux (la « SAM CUP ») qui aura lieu cet été à Hyères. Tous les SAMU y seront représentés. Les logos de l'ACEF et de BPRI seront apposés sur leur bateau.

➤ **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 2 000 €.**

- **CSA de la BA110 Creil (Oise)**

Plusieurs actions ont été présentées, dont la participation à l'opération « Rêves de Gosses » 2017 qui sera dotée d'un mécanicien officiel (aide à l'achat d'une caisse à outils), la Kermesse de la Base (aide à la location d'un manège), la réalisation de vols d'initiation offerts à des jeunes lycéens de l'Oise (aide à la location des avions) et la participation d'un équipage représentant l'armée de l'air durant le rallye Toulouse - Saint Louis 2017 (aide à la location de l'avion).

➤ **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 21 000 €.(Cyril Dautriche , administrateur, faisant partie du partenaire n'a pas participé au vote)**

- **Amicale des sapeurs-pompiers de Méru (Oise)**

Nouveau partenaire présenté par Cyril Dautriche. Organise le congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Oise. Ils auraient besoin de 500 € pour faire fabriquer des banderoles et louer un parcours pompier pour les enfants

➤ **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 500 €.**

- **CSLG Picardie - section football des Gendarmes de Méru(Oise)**

Nouveau partenaire présenté par Cyril Dautriche. La section aurait besoin de 1 500 € pour faire fabriquer les maillots officiels de l'équipe qui participera notamment au prochain tournoi national des forces de l'ordre à Chantilly.

➤ **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 1 500 €.**

- **CSINI (Paris)**

Demande une aide exceptionnelle pour un raid en Auvergne en quadrix (vélo à 4 roues) au profit de militaires blessés sur les théâtres d'opération. Un des sponsors les a lâchés au dernier moment, d'où cette demande urgente : il manque 10 000 €, dont une partie a déjà été comblée par divers apports.

➤ **Faute de montant exact du besoin résiduel, le CA donne son accord pour un montant à préciser mais, dans tous les cas, inférieur à 5 000 €.**  
( Stéphane Denoyelle, administrateur, faisant partie du partenaire n'a pas participé au vote)

- **Association ensemble contre l'insécurité routière (Essonne)**

L'association, animée par les gendarmes de la Brigade motocycliste de l'Essonne, demande une aide de 6 000 € pour sa prochaine manifestation.

➤ **Accord à l'unanimité du CA pour une aide de 6 000 €.**

Patrick Ducome demande que l'ensemble des actions évoquées fassent l'objet d'une annonce sur le site internet ACEF Rives de Paris.

**Les points 4 à 7 n'ont pas été abordés faute de temps**

**Prochaine réunion :**

Conseil d'administration : le 28 juin à 17h.

Le président  
Marc Sauvat

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire générale  
Marie-Anne Vigla

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'M' and 'A' followed by a long horizontal stroke.